

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : Pour la création d'une Commission consultative de la culture

Initiante : Marlyse Audergon

La culture est essentielle à notre Ville. Elle renforce la cohésion sociale, valorise le patrimoine lausannois et anime l'espace public. Par le biais d'événements, d'institutions artistiques et d'acteur-trices locaux, elle encourage l'économie créative, soutient l'émergence de nouveaux talents et enrichit l'offre touristique. Enfin, en encourageant l'innovation et les démarches collaboratives, elle joue un rôle clé dans la construction d'une société plus inclusive.

Depuis plusieurs mois, lors des discussions sur la culture et les institutions culturelles de Lausanne, la Municipalité a encouragé le Conseil communal à solliciter la création d'une Commission consultative de la culture. Cette proposition a été réaffirmée lors de la séance du 4 février 2025. Lausanne dispose déjà de plusieurs commissions consultatives, telles que celle des sports et la Commission consultative de la politique des 4 piliers, créée en décembre dernier.

À l'image des autres commissions consultatives et contrairement au postulat de M. Antoine Piguet «Pour une commission consultative de la culture», cette commission serait composée du·de la municipal·e en charge de la culture, du·de la Chef·fe du Service de la culture, du·de la Chef·fe du Service des archives et bibliothèques, afin d'inclure la politique du livre dans les discussions et réflexions menées, ainsi que de conseiller·ères communaux·ales. Cette commission pourrait avoir plusieurs objectifs, notamment :

- Être informé·e des dossiers culturels en cours, par exemple de rénovations d'infrastructures, de la création ou de l'évolution d'un lieu culturel ou d'une institution culturelle, ainsi que des grandes orientations de la politique culturelle de la Ville.
- Suivre les questions de rémunération dans la culture, notamment les conditions de travail des artistes, des professionnel·les, des technicien·nes, des stagiaires et des prestataires externes.
- Suivre, en temps voulu, un éventuel projet de règlement concernant l'octroi des subventions.
- Obtenir des informations sur les institutions culturelles subventionnées rencontrant des difficultés financières ou des problèmes de gestion.
- Être invité·e à visiter des lieux ou événements culturels.

Dans ce contexte, la création d'une commission consultative de la culture s'impose comme une évolution légitime pour renforcer le dialogue entre la Municipalité et le Conseil communal. Elle permettrait à ce dernier de se tenir informé des projets en cours et des thématiques émergentes, de favoriser les échanges dans un esprit constructif, collaboratif et avec force d'anticipation.

Conseil communal de Lausanne

Conclusion :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de créer une Commission consultative de la culture.

Lausanne, le 21 avril 2025

Signataires :

Marlyse Audergon



Olivia Fahmy

Constance von Braun

Ariane Morin



Naomi Matewa

Sima Dakkus

Christine Goumaz

Lana Damergi